



ARTAGON

ARTAGON  
PANTIN

Appel à candidatures  
Promotion 2022-2023

18/05 → 17/06/2022



# ARTAGON OUVRE SON 3<sup>e</sup> LIEU À PANTIN

Après Artagon Marseille à l'été 2021 et la Maison Artagon dans le Loiret en avril dernier, Artagon se réjouit d'ouvrir prochainement son troisième et nouveau lieu dédié à l'accompagnement de la création émergente.

## Un nouveau lieu pour accompagner une nouvelle génération

Situé dans un ancien collège mis à disposition par la Ville de Pantin dans le quartier de Quatre-Chemins, Artagon Pantin est un nouveau lieu de travail, de production et de ressource pour les artistes et les professionnel·le·s de la culture en début de parcours établi·e·s dans le Grand Paris et évoluant dans tous les champs de la création.

Déployé sur plus de 4 500 m<sup>2</sup> avec un hectare d'espaces extérieurs, il s'attache à porter l'éclosion de voix, d'idées et de pratiques artistiques et culturelles nouvelles et diverses, en dialogue étroit avec son voisinage et les habitant·e·s de Pantin, de la Seine-Saint-Denis et du Grand Paris.

Fonctionnant sur le même principe qu'Artagon Marseille, le lieu accueillera à partir de cet été et pour un programme de 18 mois une première promotion de 50 artistes, structures et porteurs de projets culturels, à l'issue du présent appel à candidatures ouvert du 18 mai au 17 juin.

L'ensemble des activités de formation et d'accompagnement professionnel débiteront en septembre et une « Ouverture des portes » inaugurale sera organisée en octobre.

## Un appel lancé aux jeunes artistes et porteur·euse·s de projets culturels du Grand Paris

Le présent appel à candidatures s'adresse à la fois aux artistes et aux porteur·euse·s de projet en début de parcours établi·e·s en Île-de-France. Il a pour objectif de sélectionner les résident·e·s de la première promotion d'Artagon Pantin (septembre 2022 — mars 2024).

### Pour les artistes

L'appel est ouvert aux artistes de toutes disciplines – arts plastiques, photographie, vidéo, son, performance, danse, design, artisanat, mode, édition, écriture, etc. – et de tout profil, dès lors qu'ils-elles développent une pratique artistique nécessitant un espace d'atelier ou de bureau, et sont à la recherche d'un accompagnement artistique et professionnel personnalisé.

### Pour les porteur·euse·s de projet

L'appel est simultanément ouvert aux porteur·euse·s de projet et professionnel·le·s de la culture – commissaires d'exposition, médiateur·rice·s, critiques, journalistes, chercheur·se·s, écrivain·e·s, galeristes, producteur·rice·s, porteur·se·s de projets, entrepreneur·se·s, médias, graphistes, architectes, paysagistes, maisons d'édition, agences, etc. – dès lors qu'ils-elles développent une activité nécessitant un espace de travail et sont à la recherche d'un accompagnement professionnel personnalisé.

*Les candidatures peuvent être déposées seule ou à plusieurs, en indépendant·e, en duo, en collectif ou en tant que structure (association, entreprise, etc.).*

# UNE BOÎTE À OUTILS POUR SOUTENIR LA CRÉATION ÉMERGENTE DU GRAND PARIS

Lieu collectif et transdisciplinaire de création, de travail, de recherche et de vie, Artagon Pantin a pour vocation d'être une zone ressource, qui favorise l'émergence des jeunes artistes et porteur·euse·s de projet en se fondant sur l'implication de chacun·e.

## Artagon Pantin propose :

- ★ La mise à disposition de places d'atelier et de bureau pour 50 artistes, structures et porteur·euse·s de projets culturels. Les places d'atelier se situent dans les anciennes salles de classe du collège d'environ 50 m<sup>2</sup> chacune. Deux places d'ateliers maximum par classe sont prévues, soit environ 25 m<sup>2</sup> par artiste. Le bureau partagé occupe l'ancien CDI d'une surface d'environ 200 m<sup>2</sup>. Ces espaces comprennent internet, chauffage, électricité, points d'eau et toutes les commodités pratiques, ainsi qu'un accès à de vastes terrasses extérieures.
- ★ L'accès à des espaces communs de production (sont envisagés son, danse, vidéo, photo, édition, ateliers technique), de répétition, d'expérimentation, de stockage, de réunion, de rendez-vous et de programmation.
- ★ Un accompagnement artistique, administratif, juridique, logistique et technique quotidien et sur mesure, par l'équipe d'Artagon et de nombreux·se·s intervenant·e·s extérieur·e·s.
- ★ Un programme intensif de formations, de permanences et de rencontres professionnelles. Ce programme sera également ouvert à l'ensemble des artistes et professionnel·le·s de la région, peu importe qu'ils·elles soient résident·e·s du lieu.
- ★ Des événements pour animer la communauté des résident·e·s tout au long de l'année et
- ★ Des programmes publics d'expositions, de performances, de projections, de conférences, d'ateliers, des projets d'édition, etc., en fonction des propositions des résident·e·s.

## Modalités pour les résident·e·s

Les résident·e·s sélectionné·e·s à l'issue du présent appel à candidatures bénéficieront du programme d'accompagnement et de l'ensemble des services proposés par Artagon Pantin pour une durée de 18 mois, incluant une place d'atelier ou de bureau partagé.

Ils·elles devront s'acquitter d'une cotisation mensuelle de 100€ (pour les résident·e·s avec une place d'atelier) ou de 50€ (pour les résident·e·s avec une place de bureau)<sup>1</sup>. Cette modalité peut faire l'objet d'une discussion et éventuellement d'un aménagement en fonction des ressources des candidat·e·s (voir le champs dédié dans le formulaire de candidature).

Les résident·e·s seront invité·e·s à s'impliquer dans la vie quotidienne du lieu, qui sera géré avec des moyens limités. Il leur sera enfin demandé une présence régulière sur site et une participation active au programme d'accompagnement.

Il est envisagé que les ateliers et les bureaux puissent être accessibles aux résident·e·s 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Le lieu ne peut cependant pas faire office d'hébergement, même à titre exceptionnel. Les résident·e·s devront donc s'assurer d'avoir une solution de logement en région parisienne.

<sup>1</sup> En cas de structure, de duo ou de collectif, une seule cotisation sera demandée.

# DES ACTIONS ET UNE PROGRAMMATION ENGAGÉES ET ANCRÉES DANS LE TERRITOIRE

Artagon Pantin vise à imaginer un nouveau modèle de lieu artistique partagé, à la fois souple et exigeant, qui s'appuie sur des logiques collectives et défend une ligne artistique inclusive, accessible et populaire.

Les jeunes résident·e·s seront invité·e·s à s'appropriier autant que possible le projet dans son ensemble et à participer activement à la programmation du lieu. Ils·elles pourront proposer l'organisation d'expositions, de conférences, de projections, de performances, d'ateliers et de divers événements pour tous types de publics et en expérimentant des nouveaux formats. Artagon pourra les accompagner dans toutes les étapes de leur production et de leur réalisation.

Plusieurs fois par an, les résidents d'Artagon Pantin seront ainsi invités à proposer des moments de programmation et de convivialité pour permettre à un public varié de découvrir leur travail et de se connecter à l'énergie créative du lieu. Véritable temps fort annuel, une « Ouverture des portes » donnera notamment accès sur un week-end en automne à l'ensemble des espaces d'Artagon Pantin. Elle s'articulera autour de la visite libre des ateliers des artistes et de la présentation de nombreux projets et événements par les résident·e·s.

Artagon Pantin a enfin pour vocation de mettre en œuvre avec ses résident·e·s un important programme d'action culturelle, d'initiation à la création et de projets collaboratifs en lien avec le territoire de Quatre-Chemins et de Pantin, ses habitant·e·s et sa jeunesse, en collaboration avec les structures scolaires, sociales et associatives locales.



# PLUS DE 4 500 M<sup>2</sup> D'ESPACE DANS UN ANCIEN COLLÈGE

Artagon Pantin se déploie dans les locaux de l'ancien collège Jean Lolive, dans le quartier de Quatre-Chemins à Pantin, en Seine-Saint-Denis, et à proximité immédiate de Paris.

## Le lieu

Artagon Pantin est situé dans l'ancien bâtiment du collège Jean Lolive, qui occupe désormais de nouveaux locaux inaugurés en début d'année à quelques pas.

Artagon Pantin se déploie sur plusieurs bâtiments, pour un espace total de plus de 4 500 m<sup>2</sup>. L'occupation et l'installation se feront progressivement au cours de l'été 2022.

Artagon Pantin sera composé :

- ★ De 25 places d'ateliers.
- ★ De plusieurs dizaines de places de bureaux partagés.
- ★ D'espaces communs (salles de réunion, salle polyvalente, espaces de détente, de travail, de formation, de rendez-vous et de production).
- ★ D'espaces de programmation (expositions, projections, et événements).
- ★ D'espaces extérieurs, dont l'ancienne cour de récréation d'un hectare.

D'autres acteurs, non connus à ce jour, pourront éventuellement rejoindre cet écosystème et être amenés à partager le site où se situe Artagon Pantin.

## Accès

### Adresse

34 rue Cartier Bresson 93500 Pantin

### Comment s'y rendre ?

En métro : ligne 7 station Aubervilliers - Pantin - Quatre Chemins (6 min de marche).

En RER : ligne E gare de Pantin (11 min de marche).

En tram : T3b arrêt Ella Fitzgerald (14 min de marche).

En bus : Artagon Pantin est desservi par plusieurs lignes, notamment les lignes 330, 170, 249, 152, et N42.

À vélo : une borne Vélib' est située à 10 mètres de l'entrée d'Artagon Pantin.

En voiture : depuis Paris, prendre le boulevard périphérique et sortir Porte de la Villette. Un parking privé est accessible gratuitement sur place.

# CALENDRIER

- ★ Du 18 mai au 17 juin 2022 : appel à candidatures pour la première promotion de résident-e-s (2022-2023)
- ★ Début juillet 2022 : sélection des résident-e-s par le comité et annonce des résultats
- ★ Été 2022 : installation des résident-e-s
- ★ Septembre 2022 : début du programme public de formation et d'accompagnement professionnel
- ★ Octobre 2022 : « Ouverture des portes » inaugurales



# VUES EXTÉRIEURES



# VUE INTÉRIEURES





# QUI PEUT CANDIDATER ?

## Profil des candidat·e·s

### Pour les artistes

Le présent appel à candidatures s'adresse à tous·tes les artistes en début de parcours, évoluant dans tous les champs de la création (arts plastiques, photographie, vidéo, son, performance, danse, design, artisanat, mode, édition, écriture, etc.) établie·s à Paris ou en Île-de-France.

Les candidatures en binôme ou collectifs sont possibles.

### Pour les porteur·euse·s de projet

Le présent appel à candidatures s'adresse à l'ensemble des porteur·euse·s de projets en début de parcours de la région, évoluant dans tous les champs de la création et de la culture : commissaires d'exposition, médiateur·rice·s, critiques, journalistes, chercheur·se·s, écrivain·e·s, galeristes, producteur·rice·s, porteur·se·s de projets, entrepreneur·se·s, médias, graphistes, architectes, paysagistes, maisons d'édition, agences, etc.

Les candidatures peuvent se faire seul·e ou à plusieurs, en tant qu'indépendant·e ou en tant que structure (collectif, association, entreprise, etc.).

Elles peuvent concerner une ou plusieurs places de bureau partagé, ou bien uniquement l'accès régulier ou occasionnel à des espaces de réunion, de rendez-vous et/ou de programmation.

*Pour toutes les candidatures (artiste ou porteur·euse de projet), aucune autre condition, notamment de ressource, de nationalité, d'âge ou de diplôme, n'est requise.*

## En cas de candidature retenue

Le·la candidat·e retenu·e sera contacté·e par email début juillet 2022 pour une rencontre avec l'équipe d'Artagon, et une visite du lieu. En cas d'issue positive à cette rencontre, il·elle bénéficiera d'une place d'atelier ou d'une place de bureau partagé et de l'accès à l'ensemble des équipements ainsi que de l'ensemble des services proposés par Artagon Pantin (voir page 3) pour une durée de 18 mois à compter de septembre 2022.

Il·elle devra enfin devenir membre de l'association Artagon, s'acquitter d'une cotisation mensuelle de 100€ (pour les résident·e·s en atelier) ou de 50€ (pour les résident·e·s en bureaux partagés) et pourra emménager immédiatement, au cours de l'été.

## En cas de candidature non retenue

Le·la candidat·e non retenu·e sera contacté·e par email courant juillet 2022 afin d'être notifié·e de cette décision, et sera tenu·e informé·e des dispositifs et programmes publics d'Artagon Pantin auxquels il·elle pourra participer.



# COMMENT CANDIDATER ?

## Dossier de candidature

Pour candidater, le ou la candidate doit remplir ce formulaire en ligne, avant le vendredi 17 juin 2022 à 23h59 au plus tard :

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AU FORMULAIRE DE CANDIDATURE](#)

En plus du formulaire en ligne, il est impératif de transmettre :

- ★ Un CV à jour au format PDF (CV artistique pour les artistes, CV professionnel pour les porteur-euse de projets).
- ★ Un portfolio à jour au format PDF (obligatoire pour les artistes, en option pour les porteur-euse-s de projet si cela est pertinent). En cas de pratique vidéo, vivante, ou sonore, la présence de liens de visionnage ou d'écoute est fortement recommandée.

Ces documents sont à envoyer en un seul envoi par email à l'adresse [candidatures@artagon.org](mailto:candidatures@artagon.org) le vendredi 17 juin 2022 à 23h59 au plus tard.

L'objet du mail doit indiquer le prénom et le nom de la candidate ou du candidat et le nom de l'appel, selon le format suivant : Prénom Nom (et nom du collectif ou de la structure le cas échéant) – Artagon Pantin  
La taille totale des pièces jointes ne doit pas excéder 15 Mo.

Les demandes de précisions ou d'informations complémentaires sont également à adresser par email à [candidatures@artagon.org](mailto:candidatures@artagon.org) avant jeudi 16 juin à 18h. Les candidat-e-s seront contacté-e-s début juillet afin d'être informé-e-s des résultats.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas étudiés.

## Éléments attendus dans le formulaire

Dans le formulaire, il vous sera demandé de motiver votre candidature avec les 5 éléments suivants :

1. Une présentation de votre démarche artistique en général ou, selon le cas, de votre pratique professionnelle.
2. Une présentation de votre parcours personnel et professionnel, avec un focus sur les cinq dernières années, puis esquissant vos envies et projets pour l'avenir.
3. Une présentation de vos liens avec Pantin et//ou la Seine-Saint-Denis, ou plus généralement le Grand Paris (vous y vivez et y travaillez, avez effectué vos études dans la région, y avez grandi, y avez de fortes attaches, y développez déjà un projet, etc.).
4. Un paragraphe expliquant dans les grandes lignes vos besoins en termes d'espace de travail, de production, d'accompagnement, d'accès à des espaces de réunion ou de rendez-vous, selon si vous candidatez à une place dans un atelier ou dans le bureau partagé.
5. Un paragraphe de motivation, précisant notamment la manière dont vous envisagez de vous impliquer dans la vie du lieu, son écosystème et esquissant des pistes de réflexion sur vos liens possibles avec le quartier et ses habitant-e-s.

# COMITÉ DE SÉLECTION

La sélection des résident·e·s sera effectuée par un comité de professionnel·le·s de l'art et de la création. Il sera réparti en plusieurs sous-comités, composés de 4 membres chacun. Il est composé de :

- ★ Renan Benyamina, directeur délégué des Ateliers Médicis
- ★ Isabelle Boulord, cheffe du département des arts visuels de la DRAC Île-de-France
- ★ Mathilde Chevillotte, directrice de l'action culturelle et du patrimoine de la Ville de Pantin
- ★ Sonia Chiambretto, écrivaine et poète
- ★ Juliette Desorgues, curatrice indépendante
- ★ Cyrus Goberville, responsable de la programmation culturelle de la Bourse de Commerce - Pinault Collection
- ★ Sophie Gonzalez, fondatrice d'Artstorming
- ★ Jessy Mansuy, directrice de la galerie kamel mennour
- ★ Vittoria Mattarese, directrice du département des arts performatifs et curatrice au Palais de Tokyo
- ★ Martina Mosca, responsable des SHEDS et du pôle arts visuels de la Ville de Pantin
- ★ Juliette Pollet, conservatrice de la collection arts contemporains du Centre national des arts plastiques (CNAP)
- ★ Céline Poulin, directrice du CAC Brétigny
- ★ François Quintin, délégué aux arts visuels du ministère de la Culture
- ★ Bérénice Saliou, directrice artistique de l'Institut des Cultures d'Islam
- ★ Sandra Terdjman, curatrice et conseillère artistique, présidente et co-fondatrice de Council, co-fondatrice de Kadist
- ★ Anissa Touati, curatrice indépendante
- ★ Catherine Tsekenis, directrice générale du Centre national de la danse (CN D)
- ★ Thibaut Wychowanok, rédacteur en chef de Numéro art et directeur délégué de Reiffers Art Initiatives
- ★ Aurélia Defrance, responsable d'Artagon Marseille
- ★ Anna Labouze & Keimis Henni, fondateurs et directeurs d'Artagon



# CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidatures reçues à l'issue de cet appel seront étudiées par les membres du comité selon 5 critères principaux :

## Originalité et intérêt de la démarche artistique ou du projet professionnel

Les candidat-e-s devront présenter une pratique artistique ou professionnelle singulière, affirmée et originale, fruit d'une réflexion approfondie.

## Ancrage dans la société

Seront particulièrement appréciées les démarches intégrant les enjeux qui animent la société d'aujourd'hui et les nouvelles générations comme la construction du lien social, les questions d'identité, de genre et de représentativité, la diversité culturelle, la transition écologique, le rôle des nouvelles technologies et des nouveaux médias, l'histoire et la géopolitique, les récits alternatifs, la recherche scientifique, etc.

## Motivation

Les candidat-e-s devront témoigner d'une motivation particulière à rejoindre l'écosystème d'Artagon et à s'impliquer dans sa construction, sa programmation et son ouverture sur le territoire et les habitant-e-s de Pantin et de la Seine-Saint-Denis.

## Valeurs partagées

La démarche et la motivation des candidat-e-s devront être sensiblement en accord avec les grands principes d'Artagon Pantin, notamment de favoriser le dialogue entre les différents champs artistiques, renforcer les liens entre les arts et la société, militer en faveur d'une production artistique responsable et durable, mettre à l'honneur l'esprit collectif et le partage, s'adresser à toutes les communautés, œuvrer à l'accessibilité de la création contemporaine à tous les publics.

## Présentation formelle

Les dossiers de candidature les plus clairs, les mieux conçus et rédigés seront susceptibles de retenir plus facilement l'attention des membres du comité de sélection.



# À PROPOS D'ARTAGON

Artagon est une association d'intérêt général née en 2014, dédiée au soutien, à la promotion et à l'accompagnement de la création et des cultures émergentes.

Elle propose toute l'année une pluralité de programmes – expositions, évènements, aides à la production, bourses, formations, rencontres, accompagnement, documentation, création et gestion de lieux – destinés aux étudiant-es en art, aux jeunes artistes et aux professionnel-les de la culture en début de parcours.

Partant de la vision que l'art et la culture jouent un rôle clé dans le développement d'une société novatrice, plus inclusive et bienveillante, et que la création émergente contribue à réinventer et à enchanter le monde, Artagon mène et accompagne des projets en collaboration avec de nombreux acteurs publics et privés, notamment des champs de l'économie, du social et de l'éducation.

Artagon porte enfin une vision inclusive, accessible et populaire de la création contemporaine, et agit en faveur de la découverte de l'art par une grande diversité de publics.

Artagon a été fondée et est dirigée par les directeurs artistiques et commissaires d'exposition Anna Labouze & Keimis Henni.

[www.artagon.org](http://www.artagon.org)

Facebook – Instagram – LinkedIn : @artagonofficiel



# PARTENAIRES D'ARTAGON PANTIN



Avec la collaboration de :

ville de  
**Pantin**

Avec le soutien de :



Et avec l'accompagnement de :

**AR** | AGNÈS RENOULT  
COMMUNICATION

